



Dessin Réalisé par Marianne Idir



Mot de la maire

Point finances

Vie municipale

Vie Pratique

Journée bénévole

Informations

Vie associative

Comité Patrimoine

Imprimé par nos soins
Directrice de publication:
Isabelle Goven



Mairie Saint Péran

6 rue de la Mairie
35380 Saint Péran
Tel: 02.99.06.86.91 /
Mail:
mairie-saint-peran@wanadoo.fr



Numéro 133

FEUILLE DE SAINT PÉRAN

Le mot
de la
Maire

Première et principale information: **Nous devons bientôt revoter à Saint-Péran pour compléter l'équipe en place.** Vous trouverez plus loin toutes les informations.

Dans ce numéro, nous ferons également un point complet sur le budget. Comme vous l'entendez dans tous les médias, le temps n'est pas à faire des folies mais bien à tenter par nos investissements de réduire nos charges de fonctionnement futures. Ainsi, l'investissement majeur en 2023 sera celui du **changement des portes et fenêtres de la mairie.** Nous préparons également l'avenir en lançant une étude sur l'extension, la **transformation de notre zone de lagunage.** Bien entendu, des réserves doivent également être constituées pour préparer le projet du "**P'tit Village**". Celui-ci avance bien grâce à l'apport des groupes de travail. Je profite de cet article pour remercier tous les membres de leur implication. Nous sommes également en étude d'un projet de **MAM** (Maisons d'Assistants Maternels) qui serait implantée sur le même terrain que le P'tit Village. Ainsi, nous avons l'opportunité de majorer les rencontres entre les anciens et les plus jeunes. Comme vous l'avez vu dans vos boîtes aux lettres, nous expérimentons également en ce moment sur Saint-Péran les Ideas box. N'hésitez pas à répondre au questionnaire que vous avez reçu afin de nous aider à déterminer ce qui devra être mis en oeuvre à Saint-Péran au titre du réseau des médiathèques. Un grand merci aux animateurs du dispositif.

Isabelle Goven

Point finances

Avant de présenter le compte administratif 2022 et le budget prévisionnel 2023, il me semble intéressant de vous transmettre le résumé de l'analyse financière fournie en fin d'année par notre trésorier et présentée lors des vœux.

<i>Les principaux constats de cette analyse financière</i>	
La situation financière de la commune s'améliore , mais la commune présente des atouts et quelques faiblesses	
Les bases fiscales sont faiblement dynamiques.	Le niveau d'endettement de la collectivité démontre des marges de manœuvre en la matière.
Le fonds de roulement a atteint un niveau très faibles , des subventions d'investissement sont à venir	la capacité d'autofinancement brute se situe à un niveau satisfaisant depuis cinq ans.
Un effet ciseau sur la CAF brute les dépenses réelles de fonctionnement augmentent plus vite que les recettes réelles	La commune a investi sur les cinq dernières années près de 1 M d'euros

Comme vous le voyez, notre situation est jugée saine. Nous avons notamment une capacité de désendettement qui s'élève à 3.02 années de CAF brute ce qui signifie que nous disposons de marges de manoeuvre pour nos futurs investissements. Le Compte administratif 2022 montre un résultat excédentaire de 70638.96 euros en fonctionnement. Les augmentations de dépenses sont essentiellement dues à des charges incompressibles (charges des écoles, EDF, Gaz, interval). La section investissement ressent encore les effets de l'investissement sans emprunt opéré pour l'espace-jeune.

Fonctionnement	
Dépenses	240327.11 €
Recettes	310966.07 €
Report exercice 2021	0 €
Résultat 2022	70638.96 €

Investissement	
Dépenses	65222.75€
Recettes	250582.66€
Restes à réaliser – Dépenses	120 558,56 €
Restes à réaliser – Recettes	7283.38€
Report 2021	-79879.42€
Résultat 2022	-7794.69

Concernant 2023, l'investissement le plus conséquent sera celui du **changement des portes et fenêtres bois de la mairie et des appartements**. Nous espérons avec cette opération un gain en termes énergétique et de confort d'utilisation. Nous prévoyons notamment un vitrage thermique et phonique ainsi qu'une meilleure accessibilité. La porte d'entrée sera désormais automatique pour permettre un accès aux personnes à mobilité réduite. Cet investissement est d'environ **50 000 euros** et nous sollicitons la DETR, le fond vert, et le département pour des subventions ainsi que le fond de concours communautaire. Nous n'avons pas de réponse à ce jour. Nous avons également prévu l'achat d'un véhicule léger adapté, d'occasion qui permettra à Pierrick Boscher de circuler plus facilement avec son matériel.

En ce qui concerne le budget de fonctionnement, la modification majeure est celle de l'augmentation de temps de travail de la secrétaire de mairie. La mairie conservera ses horaires d'ouverture et Katell Noel verra ses missions augmenter notamment autour des dossiers de la MAM et du P'tit Village ainsi que la gestion de la communication (page facebook, panneau pocket, site internet)

Sur recommandation du trésorier, nous avons fait le choix de n'affecter que $\frac{2}{3}$ du résultat de fonctionnement à l'investissement

Concernant la partie assainissement, nous n'avons pas eu d'événement majeur en 2022. Nous préparons l'avenir en mandatant cette année (2023), une étude globale pour l'avenir de notre zone de lagunage ainsi qu'une bathymétrie pour contrôler le niveau des boues dans nos bassins.



Vie Municipale

INFORMATION IMPORTANTE: ÉLECTIONS COMPLÉMENTAIRES PARTIELLES À SAINT-PÉРАН

Comme vous l'avez vu dans la presse récemment, des élections complémentaires partielles vont avoir lieu à Saint-Péran.

En effet, depuis octobre 2021, nous ne sommes plus que 7 dans l'équipe municipale. La préfecture, informée immédiatement, nous avait répondu que cela n'appelait pas d'observation de sa part. Cependant, après réception du tableau des effectifs le 8 Avril cette année, elle nous demande de procéder à des élections complémentaires. Ainsi, l'équipe municipale se verra renforcée par 4 nouveaux membres suite aux élections qui auront lieu **le 25 Juin** (premier tour) et le **2 juillet** (2nd tour). Cela peut être l'occasion pour certains qui se poseraient la question d'une première expérience municipale.

Les règles étant complexes, une réunion publique aura lieu **le 17 Mai à 19h** à la Gonelle. **Attention date limite d'inscription sur les listes électorales le 19 mai 2023**. Les candidats doivent prendre rendez-vous en préfecture pour **le 5 ou 6 juin** pour déposer leur candidature.

La campagne s'ouvrira le 12 juin et se clôturera le 24 juin à minuit.

Les personnes intéressées qui souhaiteraient plus d'informations sont invitées à prendre contact directement avec moi au 06.61.46.28.88.

Suite à la réunion mi-mandat de Novembre, une feuille devait reprendre les éléments échangés, la période rentrant désormais dans le cadre de ces élections nous impose de reporter ce bilan à mi-juillet après ces élections

Informations

COMMEMORATION DU 8 MAI

Comme d'habitude, nous nous retrouverons pour un dépôt de gerbe à 10 Heures au monument aux morts de Saint-Péran. Nous rejoindrons ensuite la commémoration officielle à Treffendel à 10h30 pour la messe ou 11h30 pour la cérémonie



PLAN MOBILITÉ DE BROCÉLIANDE COMMUNAUTÉ

Ce plan doit définir la stratégie de mobilité sur le territoire à l'horizon 2030 sur de nombreux sujets comme par exemple la desserte en transports en commun, les liaisons cyclables, le covoiturage, l'autopartage, etc.

La phase de concertation auprès des habitants du territoire se poursuit. Suite au questionnaire et aux balades itinérantes organisées le samedi 18 mars, deux temps forts sont organisés le jeudi 11 mai de 19h à 22h à Monterfil (salle de la Bétangeais) et le jeudi 22 juin de 19h à 22h (lieu à définir). Ouvert à toutes et à tous.

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

Le conseil communautaire a approuvé le 27 février dernier le 1er PCAET de Brocéliande communauté. Nous allons pouvoir passer à la mise en œuvre des actions concrètes pour atténuer et s'adapter au changement climatique, reconquérir la qualité de l'air, maîtriser la consommation d'énergie et développer les énergies renouvelables.

Le PCAET est établi pour une durée de 6 ans (2023-2028) et constitue la réponse stratégique et opérationnelle de la Communauté de communes, en coopération avec les acteurs socio-économiques du territoire, aux problématiques de dérèglement climatique constatées à l'échelle mondiale.

IDEAS BOX

3 Juin à 11 heures Tout Public, à la maison communautaire des asso Rencontre avec les professionnels locaux du monde du livre en présence notamment de Jessie autrice Saint-Péranaise

1er Juillet 11h/13h: partage convivial et retour d'expérience tout public Ty Yaouank

JOURNEE BENEVOLE

Afin que chacun puisse réserver sa journée, je vous informe que la journée bénévole aura lieu cette année **le 21 octobre 2023.**



Vie Associative

AG de l'association communale de chasse de saint-Péran, le dimanche 14 Mai à 9h30 à la maison communautaire des associations



LA LOGGIA

La Loggia vous invite à découvrir la sortie de résidence du spectacle LA FORÊT D'ARISTIDE de la compagnie des 1000 bazars. Théâtre d'objet et de marionnettes pour le jeune public, LA FORÊT D'ARISTIDE, c'est un conte philosophique et une fable écologiste. Les deux interprètes, Laurence Demay et Jacques Lesire, tour à tour marionnettistes, acteurs, musiciens ou conteurs, transportent le spectateur dans un univers visuel et sonore où détournements et manipulations d'objets, situations cocasses et tableaux oniriques viennent servir un propos engagé et une narration poétique.

Le décor, constitué essentiellement de matériaux de récupération, forme un univers imaginaire qui se crée et s'enrichit au cours du spectacle et qui évolue au gré des mécanismes animés, des jeux de lumières et de projections.

Échangez avec les artistes à l'issue de la sortie de résidence !

Il est préférable de réserver sa place :

communication.laloggia@gmail.com

Le dimanche 2 juillet à 16H à la salle de la Gonelle de Saint-Péran

Dès 3 ans • Gratuit • 45 min



CLUB DES AJONCS D'OR

2 mai : repas à la gonelle

6 juin : club à Ty Yaouank

4 juillet : Club Ty Yaouank

1 août : club Ty Yaouank

16 août : concours de palets

P'TIT MARCHÉ

Tous les mardi de 17h/19h

contact Pierrette 06 27 14 37 59

dBdB

3 juin de 9h 30 à 17h Troc de livre

4 juin 17h concert de Marthe Vassalot à l'Eglise

Tous les lundi de 14h à 18h jeux de société, contact Pierrette 06 27 14 37 59

COMITE PATRIMOINE: LES MÉTIERS DU PASSÉ À SAINT-PÉRAN



Entre 1900 et 1970, les commerçants, artisans, agriculteurs et forains ambulants sont nombreux dans notre commune. D'après un état des lieux fourni par Jean Claude JUBLAN, on dénombre :

3 commerces d'alimentation, épicerie, mercerie / 13 aubergistes, débitants de boissons, cafés/bar // 20 agriculteurs, paysans, cultivateurs / 3 accordéonistes / 2 rémouleurs, affuteurs/ 1 boulanger / 1 boucher charcutier traiteur et négociant en bestiaux/ 4 bouchers de campagne et castrateurs d'animaux/1 beurrière/ 6 bûcherons forestiers, fagoteurs/2 bouilleurs de cru/1buraliste/ 6 carriers, porions, tailleurs de pierres/ 3 vanniers, cordiers, tresseurs et fabricants de balai/3 charrons, brouettiers/2 charpentiers/2 cidreries ambulantes/ 2 chiffonniers, peaussiers, fripiers/4 couturières, tailleurs /3 couvreurs, zingueurs (ardoises et tuiles), cabaretiers (chaume)/ 2 cidreries ambulantes/4 confections ambulantes vente tissus et vêtements/ 1 commerce d'installation d'antennes, radios, TV, vente et réparation électroménager (12 salariés de 1960 a 1980) / 2 à 3 employés communaux / 3 épiciers ambulants/1 élagueur/ 10 fagoteurs (à noter fourniture par les paysans de plus de 3500 fagots dans l'année à la boulangerie, 8 à 10 par jour suivant les fournées de pain / 3 fossoyeurs / 1 facteur / 4 ferrailleurs / 5 gardes-forestiers, garde-chasse, garde-pêche, garde-champêtre ou agent communal de la publication des bans place de l'église/ 1 guérisseuse (avec des plantes) et infirmière (Religieuse Sœur Agathe de l'Immaculée, congrégation de St Méen le grand) / 2 infirmiers de campagne (piqûres à domicile) / 3 laitiers (ramassage du lait en bidons et citernes) / 14 lavandières, blanchisseuses, laveuses /1 luthier / 3 maçons, tailleurs de pierres/ 3 maréchaux ferrants et forgerons (dont Mr DENIS, artisan spécialiste des fers forgés d'art)/ 1 médecin / 2 Meuniers / 1 menuisiers, ébéniste / 1 mécanicien (vente de vélos, solex et réparations)/ 3 poissonniers / 2 puisatiers, sourciers et foreurs de puits/ 8 a 10 religieuses, institutrices, curés, bonne du curé, bedeau et sacristain/ 2 transporteurs / 3 terrassiers (Fours, murs en bauge, sols des maisons).Si le document ne délimite pas de façon certaine la période concernée ("de jadis à nos jours"), le nombre de métiers représentés reste impressionnant.



Rencontre avec Jean-Claude JUBLAN et Marie-Claude PLAIGNET

En face de l'actuelle maison des Associations il y avait Mme LORRE qui était **couturière**, elle avait un magasin de tissus. Marie, sa bru, était employée et elle venait l'après-midi. Mr LORRE était **menuisier-ébéniste**, son atelier était dans l'actuelle maison de Thérèse MEHAULT.

Armand GAUTHIER était son employé, il habitait en face, toujours rue du fournil.

Albert LAUNAY était **menuisier-charron**. Charron c'est celui qui faisait les brouettes et charrettes en bois Il habitait la dernière maison à la sortie du bourg, en face de l'école. Son épouse était **tricoteuse**, elle avait une machine pour filer la laine, la tisser. Mr et Mme CHOLLET habitaient la maison des Associations, où se trouvait aussi la secrétaire de Mr FERRON, qui a été longtemps maire de la commune qui possédait toute une partie de la forêt et aussi la ferme de la Jaroussais. C'était un homme bon et généreux, il a fait installer la pompe pour tirer l'eau sur la place du village. Mme CHOLLET était peut-être bien **lavandière** aux abreuvoirs, elle y venait avec sa brouette.

Il y avait à l'époque beaucoup de lavandières, c'était le métier de nombreuses femmes de ferme. Elles ramassaient le linge dans les maisons pour aller le laver. C'était en quelque sorte sectorisé : les lavoirs se trouvaient à la Martinais, à la Besnardière, à la Fontaine aux bouchers près de la Noé Paillard et peut-être un aussi du côté de la Jaroussais.

Les lavandières emportaient avec elles de gros savons et des caisses en bois sur lesquelles elles s'agenouillaient pour laver et battre le linge.

Marie Claude PLAIGNET : " Je me souviens avoir vu ma grand-mère mettre du foin au fond de la caisse pour que ce soit moins dur sous les genoux. Elles emmenaient le linge dans un baquet en bois dont les côtés étaient arrondis pour éviter qu'elles ne se blessent. On essayait de rendre ces bacs étanches mais bien souvent elles rentraient mouillées .

Il y avait de nombreuses fermes sur Saint-Péran mais la seule ferme du bourg appartenait aux PEGEAULT. Ma grand-mère tenait une **épicerie**, c'était l'Unico de Saint Péran en quelque sorte, en direction de Montfort, la dernière maison qui fait l'angle juste après la route de Treffendel, en face de chez Thérèse MEHAULT. Il y a un grand champ juste à côté. Mon grand-père quant à lui était **jardinier** au château de Fourneau, où habite Mr LEBOURDELES. Ses parents habitaient sur Paris et venaient régulièrement ici.

La seule voiture du bourg appartenait à Mr GENDROT, dans un logement de Mr et Me RENIMEL, qui habitaient aussi là . Il y avait aussi Mr REGNAULT, le **marchand de vélo** et de mobylettes, **maréchal ferrant, secrétaire de mairie**. Mme faisait épicerie et café.

Aujourd'hui, c'est le bar de la randonnée qui est installé là.

Si on démarre de Plélan, la première maison qui a été rénovée sur la gauche, c'était la famille FOREST, qui avait un **café commerce** et épicerie. Ils avaient chacun leur camion et ils allaient par la campagne pour amener des provisions. La grand-mère qui était âgée restait là et tenait le magasin. Ils avaient une petite épicerie mais beaucoup de clients.

La maison qui fait l'arrondi avant la mairie faisait **tabac**. La dame était **couturière** et Mr Richard **tailleur**, ils avaient un magasin de tissus. Après il y avait la Mairie, où se trouvait aussi l'école. Les locaux étaient partagés. Après la Mairie il y a eu un **cordonnier**, et puis Mr et Mme REGNAULT, maréchal ferrant, épicerie, vélos et café. Et, quand on tourne à gauche, c'était un café là aussi tenu par Mr et Mme SEVEGRAND.

Les gens restaient travailler à St Péran en ce temps là. Il n'y avait pas de poste mais une boîte aux lettres. A la place de la Fontaine, il y avait le café épicerie et l'annexe c'était un cordonnier, il faisait aussi les chaussures. La maison avec les volets verts en face de la mairie, c'était un café. Chez Ginette EVEN, il y a avait une couturière qui tenait aussi un café. **Il y avait tout au village car en ce temps les gens ne se déplaçaient pas, certains n'avaient même pas de vélo.** Le médecin était à Plélan ou Montfort. Il n'y avait qu'un seul téléphone qui se trouvait chez Marie, dans l'actuel café de la Fontaine. Le médecin de Plélan, docteur KERHERVE devait venir en auto en urgence s'il y avait un problème. Au bistrot de ma grand-mère, on vendait du cidre qu'on prenait dans une pompe à cidre, qui était réservé au cellier et qui arrivait bien frais. En ce temps là, les enfants buvaient du cidre de bonne heure et on mettait même de l'eau de vie dans les biberons pour les endormir ... Ma grand-mère avait aussi deux /trois bouteilles d'apéritif et les gens venaient après la messe. Certains buvaient du kirsh ou un peu de menthe dans un petit verre, où il n'y avait pas plus d'une gorgée. Il y avait aussi du Byrre, je ne sais pas si ça existe encore. Aussi du Raphaël. Dans d'autres cafés, il y avait sans doute d'autres alcools. A l'époque, les licences pour les débits de boisson se vendaient mais elles devaient rester sur la commune, et pour garder la licence, il fallait ouvrir une fois ou deux dans l'année. Alors on ouvrait le jour de la fête du village."



Article rédigé grâce à la transmission et au partage des précieuses mémoires de **Marie Claude PLAIGNET et Jean Claude JUBLAN**, qui possèdent également de nombreux documents

Si vous souhaitez témoigner de vos souvenirs au sein de la commune ou participer au comité patrimoine, contactez Marie-Claude au 02 99 06 87 26 . A bientôt !